

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DE LA COMMISSION
DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

du jeudi 6 juillet 2017 à 9h30

à la Préfecture de la Haute-Vienne

Salle Erignac

Création d'un commerce de motoculture, à l'enseigne « SOUMO Ets SOURY » rue Auguste Comte à Limoges d'une superficie de vente de 1 276 m² et d'un service après vente de 240 m² formant avec l'établissement à l'enseigne « Gamm Vert » exploitée par la même société d'une surface de vente de 3 182 m², un ensemble commercial d'une surface totale de vente de 4 698 m².

Le Préfet,

Pour le Préfet

le Chef de Bureau délégué



Jérôme LABRO